

Haricot – Production de parcelles Select

Haricot comprend le haricot de jardin et de grande culture, le haricot sec blanc, coloré, petit rond blanc ou de type mange-tout.

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#)*. De plus, les normes suivantes s'appliquent au haricot.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	a porté au cours de l'année précédente : <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée de haricot.• une culture de haricot d'une variété différente.• une culture Fondation, Enregistrée ou Certifiée de haricot.

Inspection des cultures

Les parcelles de haricot doivent être inspectées à la floraison.

Normes applicables aux cultures

Isolement**

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Haricot pédigré inspecté de la même variété	30 mètres (100 pieds)
b. Variétés différentes de haricot ou haricot non pédigré	30 mètres (100 pieds)
c. Haricot pédigré inspecté de la même variété contaminé par des hors-types ou d'autres variétés de haricot	30 mètres (100 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Pois chiche, féverole, lentille, pois, soya	3 mètres (10 pieds)

Tolérances maximales d'impuretés

- 1. Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
 - a. Select – 1

2. Pureté mécanique (autres espèces dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 20 000 plants; pour le haricot, cela inclut le pois chiche, la féverole, le pois et le soya)

a. Select - 1

* Normalement, cinq générations de production de parcelles Select à partir de semences de Sélectionneur sont permises. Les haricots de grande culture sont limités à une génération.

** Normalement, une bande d'isolement de 1 mètre ou des piquets en remplacement de la bande d'isolement de 1 mètre est requise entre les parcelles de la même variété et entre les parcelles et les cultures de semences pédiées adjacentes aient étéensemencées avec la même semence. Ce n'est pas permis pour les parcelles de haricot.